



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

radio

Question écrite n° 131414

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir de l'institution publique Échanges et production radiophoniques (Epra). Créée en 1992, son but est de consolider les capacités des bénévoles et salariés des radios associatives à produire et à diffuser des émissions sur la vie sociale et culturelle de nos concitoyens. Ce groupement d'intérêt public (GIP) a contribué, depuis vingt ans, à l'expression exigeante de la vie sociale et culturelle dans notre pays. Or, à ce jour, la présidence du GIP est vacante depuis plus de six mois et il ne dispose pas de budget pour 2012. Le conseil d'administration convoqué le 29 mars 2012 est ainsi particulièrement attendu par les organisations nationales représentatives des radios associatives. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour assurer le financement du GIP et sa pérennité au-delà de 2012.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Grand](#)

**Circonscription :** Hérault (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131414

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2012, page 2642

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)